

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 1734

SDIF DU LOT
TEL 05 65 20 33 33

RECEPTION DU PUBLIC
Lun-Ven 8h30-12h

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES
AVIS DE DÉGRÈVEMENT

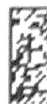
N° 4200 M



FINANCES PUBLIQUES

SDIF DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

2810-020438-0036-0



**Objet : Dégrèvements de
Taxe foncière consécutifs
à des pertes de récoltes.**

FOISSAC CELINE ALVINA
BATIMENT C APPARTEMENT 38
0026 AV JEAN LURCAT
46000 CAHORS

Nature du sinistre : DIVERS
Date du sinistre : 01/06/24

N° de sinistre
24-PR013

TRÉSORERIE : SIP CAHORS
COMMUNE : 225 PRAYSSAC
PROPRIÉTAIRE : FOISSAC CELINE ALVINA
N° COMMUNAL : 225 L00379
REFERENCE : 1999009346
N° FACTURE : 2446411854036

RÔLE : 221

ANNÉE : 2024

Le 27/11/2024,

Bonjour,

Vous avez déposé une demande de dégrèvement pour pertes de récolte concernant la taxe foncière de l'année 2024.

J'ai l'honneur de vous informer qu'un dégrèvement relatif au sinistre du 01/06/24 vient d'être émis à votre attention, pour un montant de 55 €.

Vous trouverez ci-joint le relevé des parcelles concernées.

Nous vous rappelons que le dégrèvement accordé au bailleur d'un bien rural à la suite de calamités agricoles doit bénéficier au fermier (article L.411-24 du Code rural et de la pêche maritime).

Ce dégrèvement diminue d'autant le montant de l'impôt figurant sur votre avis de taxe foncière.

Si vous avez déjà payé cet impôt, le dégrèvement vous sera directement remboursé sans démarche de votre part.

NATURES DE CULTURE CONCERNEES: TERRES MOTIF DU DEGREVEMENT: GEL TARDIF ET PLUVIOMETRIE DU PRINTEMPS 2024

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation du directeur, le responsable de centre :
SEBASTIEN MOVSESSIAN

payé le 23/12/24
par Céline

001734

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que le droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service des finances publiques dont vous dépendez ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgflp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

010450

010450